



Embaixada de Portugal
Secção Consular
Rabat

VISA DE COURT SÉJOUR POUR AFFAIRES

DOCUMENTS POUR TOUS LES DEMANDEURS		
	OUI	NON
Formulaire de demande de visa <ul style="list-style-type: none">➤ dûment rempli, daté et signé		
1 photo récent <ul style="list-style-type: none">➤ en couleur sur fond clair, 3,5cm x 4,5cm		
Passeport (original et copie) <ul style="list-style-type: none">➤ Avec validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé➤ obligatoirement avec 2 pages vierges		
Carte d'Identité Nationale (copie) <ul style="list-style-type: none">➤ Carte de séjour pour tous les ressortissants non-marocains		
Assurance de voyage valide, valable pour tous les État-Membres de l'UE <ul style="list-style-type: none">➤ couvrant les dépenses nécessaires pour des raisons médicales, y compris l'assistance médicale urgente et rapatriement éventuel➤ couverture minimale de 30 000 Euros		
Preuve de moyen de transport <ul style="list-style-type: none">➤ réservation d'un billet aller-retour (avion, autobus ou bateau), selon le cas.		
Preuve d'hébergement <ul style="list-style-type: none">➤ réservation(s) d'hôtel, ou➤ preuve que le demandeur de visa loue ou possède des biens immobiliers au Portugal ou➤ «Termo de Responsabilidade» signé par l'hôte avec la signature légalisée		
Preuve de moyens de subsistance <ul style="list-style-type: none">➤ Relevés bancaires de 3 derniers mois➤ Prise en charge / «Termo de responsabilidade» signé par l'hôte ou par l'organisme d'origine du demandeur de visa, avec la signature légalisée➤ Prise en charge / «Termo de responsabilidade» signé par un particulier, avec la signature légalisée, et des preuves des ressources de l'hôte ou du garant➤ autre justificatif des ressources financières disponibles durant le séjour (carte de crédit internationale accompagnée de son relevé bancaire, bordereau d'échange de devises).		
DOCUMENTS SPÉCIFIQUES		
<u>DOCUMENTS CONCERNANT LE OBJET DU VOYAGE</u>		
Invitation de la société ou de l'organisation portugaise		
Ordre de mission délivré par l'employeur du demandeur		
<i>Les deux documents ci-dessus doivent attester au moins: l'identité du ou des demandeurs, leur statut, l'objet du voyage, la durée du séjour et le lieu de séjour du ou des demandeurs, des informations sur le financement du séjour.</i>		
Preuve de relations d'affaires avec la société accueillant le demandeur, le cas échéant		
Billets d'entrée à des foires et à des congrès, le cas échéant		



Embaixada de Portugal
Secção Consular
Rabat

<u>PREUVE DE LA STABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE</u>		
Pour les Hommes/femmes d'affaires, commerçants: <ul style="list-style-type: none">➤ bulletin n° 7 («registre du commerce»)➤ statuts de la société marocaine (document original ou copie conforme);➤ déclaration d'impôt sur le revenu (IGR1) de la société marocaine pour l'année en cours (original);➤ relevé du dernier paiement en date des autres impôts payés par la société marocaine;➤ relevés bancaires de la société marocaine pour les trois derniers mois;➤ relevés bancaires relatifs au compte personnel du demandeur pour les trois derniers mois➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).		
Salariés: <ul style="list-style-type: none">➤ attestation d'emploi;➤ attestation de déclaration de salaires à la CNSS➤ trois derniers bulletins de salaire➤ relevés bancaires pour les trois derniers mois➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière);➤ pour les salariés étranger, contrat de travail portant le cachet du ministère du travail.		
Retraités: <ul style="list-style-type: none">➤ attestation du droit à pension;➤ relevés bancaires pour les trois derniers mois;➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas		
Fonctionnaires : <ul style="list-style-type: none">➤ attestation de fonction;➤ copie recto verso de la carte de la CNOPS4➤ trois derniers bulletins de paie➤ relevés bancaires pour les trois derniers mois; et/ou➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière)		
Agriculteurs: <ul style="list-style-type: none">➤ preuve du statut d'agriculteur (par exemple, certificat délivré par la chambre d'agriculture);➤ certificat de propriété de terres agricoles; et/ou➤ relevés bancaires (originaux) relatifs au compte personnel du demandeur pour les trois derniers mois;➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).		
Professions réglementées par un ordre professionnel (médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, avocats, architectes): <ul style="list-style-type: none">➤ carte professionnelle du demandeur ou attestation délivrée par l'ordre professionnel, selon le cas; et/ou➤ attestation d'inscription à la taxe professionnelle;		



c R

**Embaixada de Portugal
Secção Consular
Rabat**

<ul style="list-style-type: none">➤ relevés bancaires relatifs au compte personnel du demandeur pour les trois derniers mois;➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).		
<p>Personnes exerçant une profession/activité spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none">➤ membres de la Cour royale, du gouvernement, du Parlement, du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, de la Cour constitutionnelle, de la Cour des comptes, du Conseil économique, social et environnemental ou du Conseil national des droits de l'homme: note verbale, attestation de fonction ou autre document officiel;➤ hauts fonctionnaires de l'État marocain: attestation de fonction délivrée par l'organisme compétent;➤ recteur d'université ou doyen: attestation de fonction délivrée par l'université concernée;➤ personnel d'une délégation de l'Union européenne, d'une ambassade, d'un consulat ou d'un organisme officiel d'un État membre: attestation de fonction délivrée par l'employeur;➤ conjoint et enfant mineur ou à charge des personnes susmentionnées: preuve du lien de parenté;➤ bénéficiaire d'une bourse dans le cadre du programme européen Erasmus+ ou d'autres programmes de mobilité de l'UE (Horizon 2020, etc.): lettre d'acceptation de l'établissement d'accueil dans l'État membre de destination		
<p>Personnes sans emploi:</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Prise en charge des frais, signé et légalisé, accompagné de la preuve du statut socioprofessionnel de la personne assurant cette prise en charge, selon les catégories ci-dessus, et de ses relevés bancaires pour les trois derniers mois, le cas échéant; et/ou➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).		

Recommandations Importantes

- Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies bien lisible
- Tous les documents doivent être présentés en Français, en Portugais ou en Anglais, ou avec traduction officielle avec une validité moins que 3 mois
- Tous les documents expirés seront rejetés
- Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa
- **Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres justificatifs peuvent être demandés, le cas échéant**
- La présentation de tous les documents n'implique pas l'octroi automatique du visa